



Ward Boundary Review 2020
Examen des limites de quartiers 2020



Limites de quartiers recommandées Rapport final

Le 13 novembre 2020

Préparé par :

Beate Bowron Etcetera

Hemson Consulting Ltd.

The Davidson Group

Remerciements

L'Examen des limites de quartiers d'Ottawa 2020 a commencé en janvier 2020 et prendra fin à la présentation du présent rapport au Comité des finances et du développement économique de la Ville d'Ottawa et au Conseil municipal en décembre 2020. Le financement de ce projet a été fourni par la Ville d'Ottawa.

L'équipe de consultants remercie les nombreuses personnes et les organisations qui ont participé et qui ont contribué de leurs commentaires à cet examen, à savoir les associations communautaires, les membres du Conseil, d'autres groupes d'intervenants et la population. Votre apport à tous et à toutes nous a aidés à formuler la recommandation finale que voici pour la reconfiguration des limites de quartiers à Ottawa. Merci.

Nous tenons également à remercier les nombreux membres du personnel de la Ville d'Ottawa, et notamment ceux du Bureau du greffier municipal, qui nous ont fourni leur soutien logistique et des conseils techniques tout au long du processus. Votre engagement à l'endroit de l'ELQ 2020 a été d'une valeur inestimable.

1 Introduction

En janvier 2020, le Conseil municipal d'Ottawa lançait l'Examen des limites de quartiers d'Ottawa 2020 (ELQ 2020), une analyse exhaustive des quartiers actuels de la ville. Pour réaliser cet examen, nous avons recueilli une gamme diversifiée de commentaires sur les limites actuelles des quartiers, élaboré six options pour reconfigurer les quartiers d'Ottawa et procédé à une vaste consultation sur ces options avant de formuler la présente recommandation et de la soumettre au Conseil municipal en décembre 2020.

Au cours de la première phase de l'ELQ 2020, la pandémie de COVID-19 a frappé. Après la tenue des deux premières assemblées publiques, les rencontres publiques et les rencontres d'intervenants ont dû être annulées. Par contre, le sondage en ligne s'est poursuivi et les entrevues avec les membres du Conseil municipal ont été réalisées par téléphone. Au cours de la phase deux de l'examen, nous nous sommes adaptés aux contraintes imposées par la pandémie et toutes les rencontres ont eu lieu de manière virtuelle. La participation à la phase deux de l'enquête a été excellente.

Tout examen des limites de quartiers doit déboucher sur une configuration des quartiers qui permet d'atteindre la représentation effective pour l'ensemble de la ville d'Ottawa. Le [Rapport sur les options](#) (juillet 2020) explique en détail le concept de représentation effective. Cependant, il est utile de réitérer ici que la représentation effective consiste à établir un équilibre entre divers aspects et non pas à focaliser sur un seul aspect. Une présentation détaillée de ce qu'est la représentation effective est annexée au présent rapport dans l'annexe A.

En fin de compte, la configuration des quartiers d'une ville et leurs limites ont trait aux dispositions relatives au droit de vote de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce principe du droit de vote est souvent évacué dans les discussions au jour le jour de l'examen des limites de quartiers.

L'ELQ 2020 porte sur les besoins de l'ensemble de la ville pour les trois ou peut-être même les quatre prochaines élections. Toute nouvelle configuration de quartiers approuvée par le Conseil doit entrer en vigueur à temps pour l'élection municipale de 2022.

Le présent rapport final s'articule autour de sept sections. Suivant cette introduction, la **section 2** décrit l'élaboration des six options qui ont fait l'objet de la phase deux des consultations et de la rétroaction du public. La **section 3** présente les grandes lignes de la phase deux du processus de consultation et ses résultats.

La section 4 présente en détail comment nous sommes arrivés à une synthèse de l'option préférée en nous fondant sur les commentaires entourant les six options recueillis au cours de la phase deux de consultation. **La section 5** examine la rétroaction sur l'option préférée et évalue les suggestions pour améliorer les limites de quartiers.

La **section 6** présente la carte de la configuration des quartiers que nous recommandons et un tableau illustrant la population de chaque quartier et les écarts par rapport à la population moyenne des quartiers. On y explique aussi en quoi le redécoupage des quartiers proposé respecte les critères de la représentation effective. Enfin, la **section 7** décrit des mesures que devraient envisager de prendre les futurs conseils municipaux dans certains secteurs de la ville.

2 Les six options

La consultation publique de l'ELQ 2020 a eu lieu en deux phases. La première cherchait à recueillir des commentaires sur l'actuelle configuration des quartiers. Ces commentaires ont permis de générer cinq options pour le redécoupage des quartiers d'Ottawa. Les options 1 à 5 ont été présentées dans le [Rapport sur les options](#) en juillet 2020. Le Conseil a examiné les cinq options et a suggéré d'en élaborer une sixième, basée sur un certain nombre de critères permettant de maintenir la représentation effective. Cette sixième option a été présentée et analysée dans le [Rapport supplémentaire](#) d'août 2020. Les six options ont fait l'objet de la phase deux de consultation publique, qui a commencé à la fin du mois d'août.

Les six options permettent toutes de maintenir la représentation effective et toutes peuvent être mises en œuvre. Cette possibilité fait intégralement partie de la méthode utilisée pour réaliser l'ELQ 2020. Cela veut dire qu'au cours de la phase deux des consultations, les participants ont pu choisir l'une ou l'autre des options comme étant leur « option préférée ».

Étant donné que toute nouvelle configuration des quartiers d'Ottawa devra durer le temps de trois et possiblement de quatre élections, nous avons tenu compte de la croissance projetée d'Ottawa. Comme discuté en détail dans le Rapport sur les options, « l'année de référence » pour l'aspect parité électorale de la représentation effective est 2026. La moyenne de population des quartiers s'exprime en fonction de la projection démographique d'Ottawa pour 2026, qui est d'environ 1,15 million de personnes.

Les six options présentent pour la plupart différentes caractéristiques et limites pour les divers quartiers. Le découpage des quartiers ruraux est le même dans les options 1 à 4 et dans l'option 6, et celui des quartiers suburbains est le même dans les options 1 à 4. Deux des caractéristiques importantes des six options sont le nombre de quartiers qu'elles proposent et leur moyenne de population. L'option 1 compte 25 quartiers et une moyenne de population en 2026 de 46 000. En vertu de cette option, deux conseillers s'ajoutent, faisant passer leur nombre de 23 à 25. L'option 2 et l'option 6 comptent 24 quartiers et une moyenne de population en 2026 de 47 900.

Les options 3 et 4 conservent le nombre actuel de conseillers et le même nombre de quartiers, soit 23. Leur population moyenne en 2026 est de 50 000. Ces deux options modifient considérablement les limites des quartiers urbains de la ville. Enfin, l'option 5 compte le plus grand nombre de changements par rapport à la configuration actuelle des quartiers. Le nombre de quartiers diminue à dix-sept et la moyenne de population en 2026 augmente à 67 600.

Les six options ont été présentées à la population, aux intervenants et aux membres du Conseil aux fins de discussion et de choix d'une option préférée. L'option préférée a été déterminée au cours de la phase deux des consultations et au même moment, des suggestions pour l'améliorer ont été sollicitées. L'option préférée est commentée dans la **section 4** du présent rapport. Les suggestions des participants de l'ensemble de la ville pour améliorer l'option préférée ont été évaluées. Les principales suggestions sont discutées dans la **section 5** du présent rapport et toutes les suggestions sont présentées et analysées dans l'annexe B.

3 Phase deux de la consultation publique (volet rétroaction)

La phase deux de la consultation publique de l'ELQ 2020 visait à recueillir les commentaires du public, des intervenants et des membres du Conseil entourant les six options pour le redécoupage des quartiers d'Ottawa. Cette phase deux s'est déroulée du 19 août au 25 septembre 2020.

3.1 Ce que nous avons fait

La campagne de publicité et de promotion entourant la consultation publique a été exhaustive et plurielle et elle s'est déroulée dans les deux langues officielles. En voici les différents volets :

- Une page Web actualisée du projet sur le site Web d'Ottawa comportant les éléments suivants :
 - Un lien au sondage de la phase deux
 - Des modifications des cartes et des tableaux des options 1 à 5 (mise à jour de l'annexe A du Rapport sur les options)
 - Un rapport consolidé sur les options
 - Un rapport supplémentaire - option 6
 - Un « outil de classement »
 - Des projections démographiques par zone de circulation
 - Des fichiers de données ouvertes de type « Shape »
 - Des données sur la population de langue maternelle française par quartier
 - Des versions PDF des cartes des options 1 à 6
 - Une carte interactive (geoOttawa) permettant de superposer le tracé des options sur le tracé des quartiers actuels et de « descendre » jusqu'aux adresses individuelles
- Des renseignements à jour sur le site Participons Ottawa
- Des renseignements à jour - ligne 3-1-1
- Des annonces publicitaires dans les journaux communautaires, en ligne et sur les autobus d'Ottawa
- Des publications dans les réseaux sociaux, des communiqués de presse, des messages d'intérêt public
- Des courriels envoyés directement aux associations communautaires d'Ottawa
- Des courriels envoyés directement aux groupes d'intervenants d'Ottawa (conseils scolaires, universités, ZAC, groupes d'intérêts spéciaux, etc.)
- Des courriels envoyés directement aux personnes et groupes inscrits sur la liste d'envoi du projet
- Un article publié dans le bulletin d'information Connexions rurales d'Ottawa
- Des trousse d'information sur le projet, destinées aux membres du Conseil

Outils pour recueillir les commentaires durant la deuxième phase de consultation publique :

- Sondage d'opinion du 19 août au 25 septembre 2020 (en ligne et en version papier)¹

¹ Des versions papier du sondage ont été transmises sur demande et accompagnées des documents pertinents, y compris les cartes et une enveloppe-réponse affranchie.

- Compte courriel pour le projet et carnet de visiteurs sur la plateforme Participons Ottawa
- Réunions publiques (6) et rencontres d'intervenants (3); en raison de la pandémie de COVID-19, les réunions et rencontres se sont déroulées de façon virtuelle.
- Entrevues avec tous les membres du Conseil (toutes virtuelles)

3.2 Qui a participé

Au total, 2 565 personnes et groupes ont fourni leurs commentaires sur les six options au cours de la phase deux du processus de consultation publique de l'ELQ 2020. Selon notre expérience, nous estimons qu'une telle participation est très élevée. Nous avons reçu 1 057 sondages de Kanata-Sud (quartier 23), 271 d'Osgoode (quartier 20) et 188 de Kitchissippi (quartier 15). Les réponses au sondage sont analysées en détail dans la **section 4** ci-après.

3.2.1 Réunions publiques et rencontres d'intervenants

Les six réunions publiques et les trois rencontres d'intervenants, toutes virtuelles, ont eu lieu en après-midi et en soirée en semaine et les samedis matins afin d'offrir des choix aux participants et de favoriser la plus grande participation possible. Pour participer et recevoir le lien de la rencontre virtuelle, les personnes devaient s'inscrire à l'avance et pouvaient se joindre à la réunion en ligne ou par téléphone.

Les réunions publiques ont été annoncées comme ayant pour point de mire soit l'ensemble de la ville, le secteur urbain, le secteur suburbain ou le secteur rural. Par contre, tous les sujets pouvaient être abordés durant le processus d'inscription ou la discussion elle-même. Initialement, le service d'interprétation simultanée devait être seulement fourni aux trois réunions dont le point de mire était l'ensemble de la ville et à une rencontre d'intervenants. Compte tenu des demandes exprimées à cet effet durant le processus d'inscription, un service d'interprétation simultanée a été fourni pour sept des neuf rencontres. Les rencontres commençaient toutes par un bref exposé suivi d'une discussion sur les six options.

Sur les 246 personnes inscrites aux neuf rencontres, 137 y ont effectivement participé.

Voir la distribution au tableau 1.

Tableau 1 - Participantes et participants aux réunions publiques et aux rencontres d'intervenants par quartier

Quartier et nom	Présences
1 - Orléans	1
2 - Innes	0
3 - Barrhaven	3
4 - Kanata-Nord	1
5 - West Carleton-March	12
6 – Stittsville	1
7 - Baie	3
8 - Collège	4
9 – Knoxdale-Merivale	1
10 – Gloucester-Southgate	1
11 – Beacon Hill-Cyrville	1
12 – Rideau-Vanier	7
13 – Rideau-Rockcliffe	3
14 – Somerset	10
15 – Kitchissippi	14
16 – Rivière	1
17 – Capitale	1
18 – Alta Vista	1
19 – Cumberland	10
20 – Osgoode	23

21 – Rideau-Goulbourn	10
22 - Gloucester-Nepean-Sud	0
23 - Kanata-Sud	7
Aucun quartier précisé	22
Total*	137

3.2.2 Présentations/inscriptions dans le carnet des visiteurs/membres du Conseil

Au cours de la phase deux de l'ELQ 2020, nous avons reçu 238 présentations et commentaires par courriel et téléphone et seize inscriptions dans le carnet des visiteurs d'Ottawa. Le texte dans 54 des 238 présentations était identique. Dans l'une des présentations, son auteur redéfinissait les limites de huit des quartiers présentées dans l'option 6. Les vingt-quatre membres du Conseil nous ont fourni des commentaires et des suggestions.

3.3 Ce que nous avons entendu

Les commentaires et les suggestions du public entourant les six options étaient véhéments, intenses et passionnés. Certaines personnes ont fait part à leurs voisins et à leurs amis de leur opposition à un ou à plusieurs éléments des options proposées, et des lettres types nous ont été envoyées à cet effet, comme mentionné précédemment.

Principaux points chauds :

- L'intégration du quartier Osgoode et de la partie rurale du quartier Cumberland dans toutes les options;
- L'effet de cette intégration sur la population francophone résidant actuellement dans le quartier Cumberland;
- Le remplacement de la rivière Carp par la promenade Terry-Fox en tant que limite ouest du quartier Kanata-Sud dans les options 1 à 4;
- La proposition de modification de la limite ouest du quartier Kitchissippi dans l'option 6.

Les avis divergent quant à savoir si les populations des quartiers ruraux sont trop peu nombreuses et si elles sont véritablement rurales; si la superficie proposée des quartiers ruraux est trop vaste; si les populations rurales et suburbaines doivent

cohabiter dans le même quartier; si le nombre de quartiers actuellement dans Ottawa doit augmenter, demeurer le même ou diminuer.

Il semble que de nombreux résidents croient à tort que les options proposent d'intégrer tout le quartier Cumberland au quartier Osgoode plutôt qu'uniquement le secteur rural. Aussi, il semble y avoir une bonne part d'incompréhension et de désinformation sur la portée et les répercussions de l'ELQ 2020.

Contrairement à de nombreuses opinions exprimées, les budgets des services municipaux et des bureaux des conseillers et des conseillères ne seront pas touchés par le redécoupage des quartiers; ce sont là des décisions de politiques prises chaque année par le Conseil municipal d'Ottawa.

Un grand nombre de participants craignent que les changements apportés aux limites de leurs quartiers aient des répercussions sur leurs activités culturelles, sociales, récréatives et éducatives et sur leurs habitudes commerciales quotidiennes. Ce n'est assurément pas le cas. Les limites de quartiers sont établies dans le but d'élire les membres d'un conseil municipal; elles ne servent pas à déterminer, par exemple, l'accès aux installations récréatives d'une ville.

Ce sont les politiques municipales qui déterminent l'accès aux installations récréatives d'une ville. La Ville d'Ottawa nous a fourni les précisions suivantes sur l'accès à ses installations culturelles et récréatives.

« Les nombreuses installations culturelles et récréatives de la Ville appuient le développement des collectivités, contribuent à des habitudes de vie saine et active et améliorent la qualité de vie dans nos quartiers. La politique d'attribution des installations approuvée par le Conseil décrit en détail les modalités d'attribution de ces équipements à la population et aux groupes d'usagers. La plus récente mise à jour de cette politique date de 2016. L'ancienne clause relative aux heures d'attribution a été rayée de la politique et le personnel peut dorénavant reconsidérer l'emplacement des installations afin de refléter plus justement les besoins démontrés. Des principes directeurs en matière d'équité, d'utilisation optimale des installations et de réponse aux besoins de la collectivité ont été définis au moment de l'élaboration de la version actualisée de la politique. Aux termes de cette politique, l'attribution aux usagers d'un espace municipal s'applique uniformément et dans l'intérêt de l'ensemble de

la ville. Aucune modification des limites des quartiers n'aura d'incidence sur l'accès aux programmes, aux services et aux espaces municipaux ».

D'autres suggestions « en dehors de la portée de l'examen » portent sur la gouvernance; par exemple, élire des conseillers par suffrage universel sans quartier désigné; élire ou nommer un maire adjoint représentant le secteur rural; accorder aux conseillers des quartiers ruraux un vote pondéré sur des questions rurales; et rétablir une administration régionale dans Ottawa.

Le déroulement de l'ELQ 2020 durant la pandémie de COVID-19 a soulevé un certain nombre de préoccupations. La Ville d'Ottawa poursuit d'autres consultations publiques, et les consultations virtuelles sur plusieurs projets réalisés un peu partout dans la ville semblent bien fonctionner pour les particuliers, les institutions et les organisations. Afin que la nouvelle configuration des quartiers entre en vigueur à temps pour l'élection municipale de 2022, le Conseil doit s'en tenir à l'échéancier approuvé de l'ELQ 2020. Sur la base de notre expérience d'autres examens des limites de quartiers, nous considérons que la participation à la phase deux de consultation publique a été excellente, et ce, malgré la pandémie de COVID-19.

4 L'option préférée

Dans le Rapport sur les options et le Rapport supplémentaire, six options étaient proposées aux fins de rétroaction dans le cadre de la phase deux du processus de consultation publique. Les six options permettent d'atteindre la représentation effective.

La prochaine étape consiste à déterminer laquelle de ces options est la « préférée ». En fin de compte, une seule configuration de quartiers peut être adoptée. Afin de déterminer l'option préférée parmi les six options proposées, on a demandé au public et aux membres du Conseil de classer les options en ordre de préférence. C'est dans le cadre d'un sondage que le public a classé les options et les membres du Conseil l'ont fait dans le cadre d'une entrevue virtuelle. Nous avons également demandé des suggestions de modifications à apporter aux limites des quartiers afin d'améliorer l'option préférée de tout le monde.

Les six options pouvaient être classées du premier au sixième choix. Les personnes pouvaient également indiquer ne pas aimer une option. Parfois, des personnes n'ont exprimé aucune préférence pour une option, d'une manière ou d'une autre. Dans ce cas, on lui accordait la mention « Aucun commentaire ». Afin d'établir la préférence

générale, le classement de chacun des répondants a reçu une note (valeur numérique). Le tableau ci-dessous présente la méthode d'attribution de notes utilisée pour convertir le choix d'une option en particulier en une valeur numérique pondérée.

Choix d'une option	Points attribués
Premier choix	6
Deuxième choix	5
Troisième choix	4
Quatrième choix	3
Cinquième choix	2
Sixième choix	1
Je n'aime pas	0
Aucun commentaire	0

Le classement du public et celui des membres du Conseil sont analysés séparément ci-après.

4.1 Classements du public et préférences

En tout, 2 150 sondages ont été remplis, versions française et anglaise. Le tableau 2 indique le nombre de sondages remplis par quartier.

Tableau 2 - sondages remplis par quartier

Numéro du quartier	Nom du quartier	Sondage Réponses	Pourcentage Réponse
1	Orléans	11	0,51 %
2	Innes	10	0,47 %
3	Barrhaven	9	0,42 %
4	Kanata-Nord	72	3,35 %

5	West Carleton-March	28	1,30 %
6	Stittsville	34	1,58 %
7	Baie	21	0,98 %
8	Collège	29	1,35 %
9	Knoxdale-Merivale	15	0,70 %
10	Gloucester-Southgate	9	0,42 %
11	Beacon Hill-Cyrville	10	0,47 %
12	Rideau-Vanier	25	1,16 %
13	Rideau-Rockcliffe	16	0,74 %
14	Somerset	55	2,56 %
15	Kitchissippi	188	8,75 %
16	Rivière	20	0,93 %
17	Capitale	15	0,70 %
18	Alta Vista	14	0,65 %
19	Cumberland	65	3,02 %
20	Osgoode	271	12,60 %
21	Rideau-Goulbourn	26	1,21 %
22	22 - Gloucester-Nepean-Sud	12	0,56 %
23	Kanata-Sud	1 057	49,19 %
0	Aucune réponse	138	6,42 %
Total		2 150	

La prochaine étape vise à déterminer « l'option préférée » du public en fonction des classements provenant des réponses au sondage. De manière méthodologique, ceci peut être effectué soit en donnant une note aux classements obtenus dans le sondage pour l'ensemble de la ville, ou en donnant une note aux classements obtenus dans le

sondage par quartier. La première approche pondère tous les sondages de manière individuelle, la seconde approche pondère les sondages par quartier. La distribution des sondages parmi les quartiers détermine l'approche à utiliser.

Au tableau 2 – les sondages par quartier indiquent que les réponses sont dominées par Kanata-Sud qui compte pour 49 % de tous les sondages reçus. L'essai visant à reconnaître une option préférée pour la ville en combinant les classements de tous les sondages pourrait fausser les résultats à l'égard de l'option préférée par les résidents dans un quartier unique² fonction de cette observation, l'approche visant à déterminer l'option préférée pour Ottawa est dérivée d'une analyse de l'option préférée de chaque quartier. Les tableaux 3 et 4 utilisent cette méthode pour déterminer l'option préférée indiquée par les sondages du public.

Dans une approche par quartier, les classements (rangs) pour les six options sont analysés à l'échelle de chacun des quartiers et une note leur est attribuée. Cette façon de faire est plus complexe qu'une approche à l'échelle de la ville, mais elle a l'avantage d'examiner les classements obtenus dans chacun des quartiers individuellement. Elle permet aussi de contrer « l'effet biaisé » mentionné précédemment. Le tableau 3 présente les options préférées par quartier en fonction des sondages provenant de chacun des quartiers.

Tableau 3 - classements des options par quartier - sondages du public

Quartier Nombre	Quartier Nom	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Option 5	Option 6
		25 quartiers	24 quartiers	23 quartiers	23 quartiers	17 quartiers	24 quartiers
1	Orléans	Cinquième	Quatrième	Troisième	Deuxième	Sixième	Premier
2	Innes	Cinquième	Sixième	Troisième	Quatrième	Deuxième	Premier
3	Barrhaven	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Premier	Deuxième
4	Kanata-Nord	Sixième	Troisième	Cinquième	Quatrième	Deuxième	Premier

² En analysant les sondages reçus du quartier 23, nous avons constaté que des participants exubérants nous avaient fait parvenir plusieurs sondages. Cependant, même si ces sondages ont été supprimés, les résultats demeureront biaisés en faveur de l'option préférée des résidents de Kanata-Sud, dont l'importance ne supprimerait pas l'effet biaisé dans toute la ville.

5	West Carleton-March	Sixième	Cinquième	Deuxième	Quatrième	Troisième	Premier
6	Stittsville	Cinquième	Sixième	Deuxième	Troisième	Quatrième	Premier
7	Baie	Cinquième	Quatrième	Troisième	Premier	Sixième	Deuxième
8	Collège	Cinquième	Sixième	Quatrième	Premier	Deuxième	Troisième
9	Knoxdale-Merivale	Premier	Troisième	Quatrième	Deuxième	Cinquième	Sixième
10	Gloucester-Southgate	Troisième	Deuxième	Quatrième	Sixième	Premier	Cinquième
11	Beacon Hill-Cyrville	Sixième	Troisième	Quatrième	Premier	Cinquième	Deuxième
12	Rideau-Vanier	Troisième	Deuxième	Cinquième	Quatrième	Sixième	Premier
13	Rideau-Rockcliffe	Deuxième	Quatrième	Sixième	Cinquième	Troisième	Premier
14	Somerset	Sixième	Cinquième	Deuxième	Quatrième	Troisième	Premier
15	Kitchissippi	Cinquième	Troisième	Sixième	Deuxième	Quatrième	Premier
16	Rivière	Quatrième	Cinquième	Sixième	Premier	Deuxième	Troisième
17	Capitale	Deuxième	Quatrième	Cinquième	Sixième	Troisième	Premier
18	Alta Vista	Quatrième	Sixième	Troisième	Deuxième	Premier	Cinquième
19	Cumberland	Deuxième	Troisième	Sixième	Quatrième	Cinquième	Premier
20	Osgoode	Troisième	Quatrième	Deuxième	Sixième	Cinquième	Premier
21	Rideau-Goulbourn	Sixième	Troisième	Cinquième	Quatrième	Deuxième	Premier
22	Gloucester-Nepean-Sud	Deuxième	Cinquième	Troisième	Quatrième	Sixième	Premier

23	Kanata-Sud	Troisième	Deuxième	Quatrième	Sixième	Cinquième	Premier
0	Aucune réponse	Troisième	Deuxième	Quatrième	Sixième	Cinquième	Premier

Dans 138 sondages, les répondants n'ont pas précisé dans quel quartier ils habitaient. Les rangs attribués par ce groupe de répondants ont été inclus dans le tableau 3 et le tableau 4 ci-dessous afin de rendre compte de tous les sondages reçus.

Pour déterminer l'option préférée, des points sont attribués (une note) aux options en fonction de leur rang/classement dans tous les quartiers. Le tableau 4 présente la note attribuée aux classements du public.

Tableau 4 - Options préférées - sondages du public

	1 ^{er}	Note	2 ^e	Note	3 ^e	Note	4 ^e	Note	5 ^e	Note	6 ^e	Note	Total
Option 1	1	6	4	20	5	20	2	6	6	12	6	6	70
Option 2	0	0	4	20	6	24	5	15	5	10	4	4	73
Option 3	0	0	4	20	5	20	7	21	4	8	4	4	73
Option 4	4	24	4	20	2	8	8	24	1	2	5	5	83
Option 5	3	18	5	25	4	16	2	6	6	12	4	4	81
Option 6	16	96	3	15	2	8	0	0	2	4	1	1	124

Comme l'illustre le tableau 4, l'option 6 obtient de loin le plus grand nombre de premiers choix, soit seize (16). Lorsque toutes les notes attribuées sont incluses, l'option 6 demeure l'option préférée (124). L'option 4 vient loin au deuxième rang (83).

4.2 Classements des membres du Conseil et préférences

On a également demandé aux membres du Conseil de classer par ordre de préférence les six options. Le tableau 5 - Options préférées des membres du Conseil - est similaire au tableau 4 ci-dessus. Encore une fois, nous avons attribué des points (une note) aux classements des membres du Conseil.

Tableau 5 - option préférée - membres du Conseil

	1 ^{er}	Note	2 ^e	Note	3 ^e	Note	4 ^e	Note	5 ^e	Note	6 ^e	Note	Total Note
Option 1	3	18	4	20	4	16	1	3	0	0	0	0	57
Option 2	2	12	7	35	1	4	0	0	1	2	0	0	53
Option 3	0	0	0	0	0	0	2	6	1	2	0	0	8
Option 4	1	6	0	0	0	0	0	0	1	2	1	1	9
Option 5	0	0	1	5	2	8	0	0	0	0	2	2	15
Option 6	16	96	1	5	0	0	1	3	0	0	2	2	106

À l'instar du public, l'option 6 a été largement préférée par les membres du Conseil³. La note (valeur numérique) attribuée aux options en deuxième et troisième place est la principale différence entre les classements des membres du Conseil et ceux du public. En deuxième et troisième place, le public a préféré les options 4 et 5, tandis que les membres du Conseil ont préféré les options 1 et 2.

4.3 Autres remarques sur les classements

Le sondage du public et les entrevues des membres du Conseil prévoyaient une mention « je n'aime pas ». De plus, dans de nombreux cas, les répondants ont précisé un premier et un deuxième choix, mais n'ont rien indiqué au sujet des autres options. Dans ces cas, la mention « aucun commentaire » était inscrite pour ces options non classées. Généralement, le fait qu'une option ne soit pas aimée ou reçoive la mention « aucun commentaire » n'a pas une grande importance puisque le répondant a classé par ordre de préférence ses options préférées.

Dans de nombreux sondages provenant d'Osgoode et de Cumberland, les six options ont reçu la mention « je n'aime pas ». Nous avons reçu 65 sondages de Cumberland (quartier 19) et 45 personnes ont indiqué qu'elles n'aimaient aucune des six options. Nous avons reçu 271 sondages d'Osgoode (quartier 20) et 193 personnes ont indiqué qu'elles n'aimaient aucune des six options.

³ Le nombre total de classements ne correspond pas au nombre de membres du Conseil, car les conseillers et conseillères n'ont pas tous classé toutes les options. Dans plusieurs cas, les membres du Conseil n'ont fait aucun commentaire au sujet de certaines des options.

Un certain nombre de répondants de West Carleton-March (quartier 5) et de Rideau-Goulbourn (quartier 21) n'aimaient non plus aucune des six options proposées : 7 sur 28 dans West Carleton-March et 10 sur 26 dans Rideau-Goulbourn. Dans les autres quartiers, les répondants qui n'aimaient aucune des options proposées étaient très peu nombreux sinon inexistantes.

Les répondants provenant des quartiers ruraux d'Ottawa n'aiment aucune des options parce que les six options intègrent le secteur rural de Cumberland à Osgoode. Des résidents des deux quartiers ont exprimé haut et fort leur opposition à cette fusion et leurs raisons de s'y opposer. Par ailleurs, des répondants provenant d'autres quartiers ruraux s'inquiètent aussi de la perte d'un quartier rural. La question du secteur rural d'Ottawa est abordée en détail dans la **section 5** du présent rapport.

5 Limites de quartiers recommandées

Retenue en tant « qu'option préférée », l'option 6 est la base sur laquelle s'appuie la configuration recommandée des quartiers d'Ottawa et le redécoupage de leurs limites.

De nombreuses modifications à apporter aux limites des quartiers ont été suggérées dans le sondage, au cours des réunions publiques et des rencontres d'intervenants virtuelles, dans les présentations du public et dans les discussions avec les membres du Conseil. Nous analysons dans le présent rapport les suggestions pour les trois principaux secteurs géographiques d'Ottawa : rural, suburbain et urbain; et dans cette section, nous donnons suite aux plus importantes.

L'annexe B présente la liste et l'analyse de toutes les modifications suggérées aux limites des quartiers mises de l'avant dans l'option préférée (option 6) ainsi que les modifications suggérées pour d'autres options, si elles s'appliquent également à l'option 6.

L'option 6 repose sur certains critères qui doivent être respectés dans l'évaluation des modifications proposées aux limites des quartiers et qui permettent d'atteindre la représentation effective. Ces critères sont les suivants :

1. Se pencher en priorité sur les trois (3) quartiers dont il est prévu que la population excède grandement la moyenne de population des quartiers et l'écart de population acceptable en 2026, nommément Barrhaven, Cumberland et Gloucester–Nepean-Sud;

2. Tenir compte de la décision de la CAMO de 2002 et de celle de la Cour suprême du Canada de 1991, lesquelles reconnaissaient et protégeaient les collectivités rurales et autres communautés d'intérêts, dans l'optique d'atténuer, lorsque possible, les répercussions que peuvent avoir des changements importants sur les limites des quartiers et sur les communautés d'intérêts établies;
3. Gérer les répercussions des changements importants sur les limites des quartiers et les communautés d'intérêts établies, surtout dans le secteur urbain, comme défini dans le Rapport sur les options;
4. Veiller à ce que les communautés d'intérêts similaires et géographiquement rapprochées soient situées dans le même quartier.

Pour l'essentiel, l'option 6 maintient la représentation effective tout en minimisant les modifications apportées à la configuration actuelle des quartiers d'Ottawa.

Il n'est jamais facile de faire face au changement et beaucoup de répondants ont plaidé en faveur de conserver les limites actuelles. Toutefois, redessiner les limites des quartiers d'Ottawa afin d'assurer leur représentation effective passe nécessairement par un certain changement. Autrement, l'ELQ 2020 n'aurait pas été nécessaire.

Il faut aussi mettre en relief le fait que pour atteindre la représentation effective, on doit en concilier plusieurs des composantes. De nombreux répondants focalisent sur un seul aspect de la représentation effective et insistent pour que ce soit la priorité. Le [Rapport sur les options](#) de (juillet 2020) décrit en détail la représentation effective et ses composantes, mais nous en présentons un survol à l'annexe A du présent rapport.

Les commentaires sur l'option 6 sont en majorité reliés au secteur rural, mais des préoccupations ont également été soulevées en ce qui a trait aux limites de certains quartiers urbains et suburbains.

5.1 Quartiers ruraux

L'option 6 et toutes les autres options intègrent le secteur rural de Cumberland à Osgoode. La vaste majorité des résidents de ces deux quartiers, qui ont participé à la phase deux de la consultation publique, s'oppose à cette intégration.

La croissance suburbaine considérable survenue dans le nord de Cumberland est la raison pour laquelle nous avons intégré le secteur rural de Cumberland à Osgoode. Environ 76 % de la population de Cumberland se trouvera dans un secteur suburbain en 2026, l'année de référence de l'ELQ 2020. Il n'y aura plus que 15 000 personnes

approximativement dans le vaste secteur rural restant. Le secteur suburbain de Cumberland est maintenant plus peuplé que plusieurs autres quartiers d'Ottawa, d'où le besoin d'en faire un quartier en soi.

L'opposition à l'intégration du secteur rural de Cumberland à Osgoode s'appuie sur trois facteurs majeurs : la grande superficie du nouveau quartier et sa population plus nombreuse que celle d'autres quartiers urbains; l'impact sur la communauté francophone dans le secteur rural de Cumberland; et la perte d'un représentant au Comité de l'agriculture et des affaires rurales de la Ville (CAAR).

On a souligné que la superficie d'un quartier qui intégrerait le secteur rural de Cumberland à Osgoode serait très vaste, à savoir 812 km². Mais, cela ne diffère pas sensiblement de West Carleton-March et de Rideau-Goulbourn dont les superficies sont respectivement de 765 km² et 728 km². De plus, 44 km² de cette superficie de 812 km² se trouvent dans la Ceinture de verdure, qui compte très peu de population.

Il y aura effectivement un impact sur la communauté francophone résidant dans le secteur rural de Cumberland puisque le quartier Osgoode est à prédominance anglophone. Selon les données du Recensement de 2016, 35,9 % des résidents du quartier Cumberland actuel se disent de langue maternelle française contre seulement 10,6 % de la population d'Osgoode. De plus, en vertu de la politique municipale régissant la composition du CAAR, le nombre de membres du Conseil y siégeant passerait de quatre à trois.

Plusieurs suggestions ont été faites afin de soulager les inquiétudes des résidents des quartiers d'Osgoode et de Cumberland.

Suggestion 1

Les résidents des deux quartiers disent pour la plupart : « Laissez-nous tranquilles », « Comme tout va bien - ne changez rien ». Le secteur suburbain de Cumberland compte actuellement environ 50 000 personnes et il continuera de croître. Du point de vue démographique, Cumberland n'est plus un quartier rural. Le secteur suburbain de Cumberland est suffisamment peuplé en soi pour devenir un quartier. En fait, une des raisons de lancer l'ELQ 2020 était justement la croissance dans le quartier Cumberland. La communauté d'intérêts suburbaine dans Cumberland doit être prise en compte. Toutes les options soumises créaient un nouveau quartier suburbain dans Cumberland.

Suggestion 2

Certains répondants reconnaissent les problèmes qu'entraîne la cohabitation de résidents ruraux et de résidents suburbains, vu leurs intérêts différents. Ils

reconnaissent aussi l'impact sur la communauté francophone d'une telle intégration et ce qu'implique la perte d'un représentant au CAAR. Ils suggèrent de faire de Cumberland un quartier rural, ce qui permettrait de tenir compte des intérêts de la communauté rurale francophone et permettrait de sauvegarder les quatre représentants au CAAR. De plus, le quartier Osgoode demeurerait un quartier distinct, ce qui soulagerait les inquiétudes de nombreux répondants d'Osgoode.

Or, cette suggestion a deux conséquences. Premièrement, il faudrait ajouter un conseiller, ce qui donnerait un conseil municipal de 25 membres, deux de plus qu'actuellement. Deuxièmement, un nouveau quartier Cumberland rural compterait environ 15 000 habitants et soulèverait un enjeu important en matière de parité électorale. Ce quartier deviendrait le moins peuplé; il ne compterait que le tiers environ de la population moyenne des quartiers (47 900).

Suggestion 3

On a aussi suggéré d'ajouter au quartier Orléans le secteur aménagé de Cumberland, le secteur qui borde la rivière des Outaouais, plus précisément au nord de la promenade Wilhaven jusqu'à la limite est d'Ottawa. Cela inclurait le village de Cumberland et les secteurs de Cumberland Estates, Bella Vista et Beckett's Creek. Ce secteur, à l'extérieur du village de Cumberland, est principalement résidentiel.

Donner suite à cette suggestion aurait pour effet d'ajouter 3 500 personnes environ au quartier Orléans, ce qui le rendrait trop peuplé. Pour contrer ce problème, il faudrait qu'une partie de la population dans l'ouest du quartier Orléans soit déplacée vers le quartier Innes.

Suggestion 4

Cette suggestion aurait pour effet d'ajouter au nouveau quartier suburbain de Cumberland le secteur au sud de la promenade Wilhaven et de l'ancienne ligne ferroviaire - appelée à présent sentier récréatif de Prescott-Russell - jusqu'à la limite est de la ville. Ce secteur est principalement rural, mais il comprend les villages de Navan, Sarsfield et Notre-Dame-des-Champs. La population dans ce secteur compte environ 6 800 personnes.

Suggestion 5

Cette suggestion inclut le secteur décrit dans la suggestion 4 et ajoute un autre secteur au sud du chemin Russell. Ce secteur est presque exclusivement rural et compte environ 1 500 personnes. Comme dans la suggestion 4, ce secteur serait ajouté au nouveau quartier suburbain de Cumberland.

Une fois les suggestions 3, 4 et 5 prises en compte, il reste encore un petit secteur au sud de l'actuel quartier Cumberland. Il est à prédominance rurale et comprend le village de Vars. Il compte environ 3 200 personnes.

Il est implicite dans les suggestions 3, 4 et 5 que les secteurs ruraux restants de Cumberland seraient intégrés au quartier Osgoode.

Analyse

Dans l'évaluation des suggestions ci-haut mentionnées, il faut avoir à l'esprit la communauté d'intérêts rurale de Cumberland, la communauté d'intérêts francophone et toute autre conséquence générale sur le secteur rural d'Ottawa.

La communauté d'intérêts rurale, peu importe la langue, est une question préoccupante. L'intégration d'un nombre de plus en plus élevé de secteurs ruraux au quartier suburbain Cumberland - en fonction des diverses suggestions citées précédemment - a pour effet de réduire la « voix rurale », peu importe qu'elle soit francophone ou anglophone. L'importance de cette voix rurale - ou d'une communauté d'intérêts rurale - a été confirmée par les tribunaux, en particulier dans le cas d'Ottawa. Il existe effectivement une communauté d'intérêts francophone, mais a-t-elle préséance sur la communauté d'intérêts rurale? Les francophones qui vivent en milieu rural ont également des préoccupations dites rurales.

La suggestion 2, à savoir un quartier Cumberland rural, tient compte à la fois de la communauté rurale en général, de la communauté rurale francophone en particulier et de la représentation du secteur rural globalement. D'aucuns croiront qu'il s'agit d'une solution idéale. Et ce serait une solution idéale si la population du secteur rural de Cumberland était deux fois plus nombreuse. On ne peut faire fi des conséquences sur la parité électorale d'une population comptant seulement 15 000 personnes.

Les suggestions 4 et 5 ont pour effet d'intégrer de vastes secteurs ruraux à un secteur suburbain. Au cours des deux phases de consultation publique de l'ELQ 2020, de nombreuses personnes ont souligné que le mélange des secteurs rural et suburbain diluait la communauté d'intérêts rurale et la voix rurale à la fois sur le plan politique et sur le plan pratique. Les résidents des secteurs ruraux et suburbains tout comme les conseillers et conseillères ont tenu ces propos.

D'une perspective rurale plus globale, la communauté rurale d'Ottawa dans son ensemble est touchée par ces suggestions. En effet, les suggestions pour Cumberland réduisent progressivement la population dans des secteurs véritablement ruraux et l'intègrent à des secteurs suburbains, de sorte que la communauté rurale d'Ottawa

dans son ensemble diminue. Selon les projections pour 2026, la population rurale d'Ottawa comptera environ 113 000 personnes. Si jusqu'à 12 000 personnes étaient retirées du quartier Cumberland et 4 000 autres l'étaient aussi en raison de leur déplacement vers la zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord (question abordée ci-après), la population rurale chuterait sous le seuil des 100 000 personnes.

Même si nous maintenons que 100 000 personnes justifieraient l'existence de trois quartiers ruraux, beaucoup de répondants font valoir que les quartiers ruraux sont déjà trop peu peuplés sur le plan de la parité électorale et qu'Ottawa ne devrait compter que deux quartiers ruraux, un à l'est de la rivière Rideau et un autre à l'ouest. En réduisant les populations rurales, on ne fait que donner du poids à leur argument.

Considérant l'importance de la communauté d'intérêts « rurale » et la vaste superficie rurale d'un nouveau quartier suburbain que soutiennent les suggestions 4 et 5 et considérant les enjeux relatifs à la parité électorale que soulève la suggestion 2, seule la suggestion 3 peut être prise en compte dans la configuration des limites des quartiers recommandée.

5.2 Quartiers suburbains

L'option 6 compte neuf quartiers suburbains, trois dans les banlieues est d'Ottawa, trois dans ses banlieues sud et trois dans ses banlieues ouest. Durant la phase deux des consultations, d'importantes modifications aux limites de certains quartiers ont été mises de l'avant.

Ottawa-Est : Les propositions de l'option 6 relatives aux trois quartiers suburbains et à leurs limites ont été bien accueillies. Toutefois, la reconfiguration du quartier Cumberland suggérée précédemment (suggestion 3) nécessite des changements au Q6-4 (Orléans) et au Q6-5 (Innes). Une fois le secteur au nord de la promenade Wilhaven ajouté à Q6-4, sa population devient trop nombreuse du point de vue de la parité électorale. Pour compenser, un secteur délimité par la rue Champlain, l'autoroute 174, le ruisseau Bilberry et la rivière des Outaouais est déplacé du Q6-4 au Q6-5.

Ottawa-Sud : Au cours de la phase un et de la phase deux des consultations, on a suggéré de faire du chemin Greenbank la ligne de démarcation entre Q6-8 et Q6-9. Cette nouvelle limite a été évaluée à nouveau. Il ne fait pas de doute que le chemin Greenbank est une bonne ligne de démarcation entre le Q6-8 et le Q6-9.

Le secteur à l'ouest du chemin Greenbank compte plus de terrains non aménagés et se développe plus rapidement que le secteur à l'est. Toutefois, la croissance du secteur à l'est du chemin Greenbank se poursuit aussi. On estime que la taille de la population dans les deux secteurs, à l'est et à l'ouest du chemin Greenbank, ne sera pas assez similaire avant 2030 ou sinon avant 2034 pour faire du chemin Greenbank la ligne de démarcation.

Les limites des quartiers proposées dans l'option 6 pour le Q6-8 et le Q6-9 sont maintenues dans la configuration recommandée. Aucune modification n'a été suggérée pour les limites de Q6-7.

Ottawa-Ouest : Comme mentionné dans la **section 4** du présent rapport, le plus grand nombre de sondages reçus (près de 50 %) provenait du Q6-10 (Kanata-Sud). La très grande majorité des répondants n'appuie pas la promenade Terry-Fox comme ligne de démarcation entre le Q6-10 et le Q6-11, comme le proposent les options 1 à 4. Dans l'option 6, la limite est plutôt la rivière Carp (la limite actuelle). L'option 6 est appuyée dans presque tous les sondages reçus du Q6-10. Les limites du Q6-10 sont celles qui sont reprises dans la configuration des quartiers recommandée.

Il a été souligné que la zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord ne fait pas partie du quartier suburbain Q6-12 (Kanata-Nord) et demeure dans le quartier rural Q6-3 (West Carleton-March). En vertu de l'ELQ 2020, les zones d'expansion suburbaines approuvées qui seront aménagées durant la période de l'examen sont placées dans le quartier suburbain adjacent. Par conséquent, dans la configuration recommandée, la zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord est déplacée du Q6-3 vers le Q6-12 et leurs populations respectives sont ajustées en conséquence.

5.3 Quartiers urbains

L'option 6 compte douze quartiers urbains qui sont principalement situés dans la Ceinture de verdure. Il s'agit du même nombre de quartiers qu'actuellement. Un des critères de l'option 6 était de conserver les limites des quartiers actuels dans la mesure du possible tout en respectant les principes de la représentation effective. Dans une vaste mesure, l'option 6 atteint cet objectif.

Il y a toutefois deux quartiers dont les limites doivent être modifiées afin de maintenir la parité électorale.

Kitchissippi est l'un des quartiers urbains dont la croissance est la plus rapide. Si ses limites actuelles étaient maintenues, il serait le quartier le plus peuplé du secteur urbain

en 2026 et accuserait un écart de parité électorale de +20 %. Pour respecter les principes de la représentation effective, il faut donc déplacer des populations. Une analyse des quartiers voisins - Q6-18 (Somerset), Q6-21 (Rivière) et Q6-24 (Baie) - indique que la population du quartier Baie sera probablement la moins nombreuse en 2026. Cela étant, dans l'option 6, la limite du Q6-24 (quartier Baie) est étendue vers l'est.

D'autre part, la population du quartier Beacon Hill-Cyrville est la moins nombreuse des douze quartiers urbains. La population de son quartier voisin au sud, Alta Vista, est légèrement supérieure à la moyenne de population des quartiers (47 900), tandis que la population du quartier contigüe à l'ouest (Rideau-Rockcliffe) est sous la moyenne. Cela étant, dans l'option 6, une partie de la population du Q6-14 (Alta Vista) est déplacée vers le Q6-13 (Beacon Hill-Cyrville) afin d'améliorer la parité électorale.

Les commentaires reçus au cours de la consultation sur l'option 6 s'opposaient aux changements dans ces deux secteurs. Pour l'essentiel, les opposants faisaient valoir que les limites actuelles des quartiers devaient demeurer inchangées. Ce faisant, comme mentionné précédemment, ces secteurs seraient privés de représentation effective et par le fait même, l'ELQ 2020 n'atteindrait pas son objectif.

Analyse

Dans les modifications apportées aux limites de Q6-13 et de Q6-14, le secteur transféré au Q6-13 (Beacon Hill-Cyrville) est principalement un secteur industriel. Il comprend néanmoins un petit secteur résidentiel appelé Eastway Gardens. Selon des commentaires reçus, il semblerait que les résidents d'Eastway Gardens s'identifient davantage au quartier Alta Vista au sud qu'au quartier Beacon Hill-Cyrville au nord. Toutefois, même actuellement Eastway Gardens est quelque peu isolé par l'autoroute 417 au nord et par le secteur industriel au sud.

La protection des communautés d'intérêts dans le secteur urbain signifie de ne pas diviser les communautés, mais cela ne signifie pas pour autant de les garder toutes dans le même quartier. Le secteur résidentiel d'Eastway Gardens n'est pas scindé par les nouvelles limites. Dans la configuration des quartiers recommandée, les limites établies dans l'option 6 pour le Q6-13 et le Q6-14 sont maintenues.

La situation dans le Q6-20 (quartier Kitchissippi) est complexe. Des modifications ont été proposées dans deux secteurs :

1. La première est un petit secteur situé au nord de la rue Richmond où l'option 6 trace la limite entre le Q6-20 et le Q6-24 au nord, à partir de la rue Richmond le long de l'avenue Berkley jusqu'à la rivière. Il a été souligné que, de cette façon, vingt-cinq résidences situées entre l'avenue Berkley et l'avenue Dominion étaient isolées. Dans la configuration des quartiers recommandée, la limite entre le Q6-20 et le Q6-24 est déplacée de l'avenue Berkley à l'avenue Dominion.
2. Dans de nombreux sondages, les résidents de McKellar Park ont fait valoir qu'ils souhaitaient demeurer dans le quartier Kitchissippi, car leurs liens sont à l'est avec Westboro et Hintonburg plutôt qu'à l'ouest avec les collectivités du quartier Baie. D'autres ont souligné que l'avenue Denbury était une meilleure ligne de démarcation que l'avenue Broadview, étant donné que l'avenue Broadview divise la collectivité de Highland Park. Dans la configuration des quartiers recommandée, la ligne de démarcation entre le Q6-20 et le Q6-24 est déplacée à l'avenue Denbury.

Comme mentionné précédemment, Kitchissippi est le quartier urbain d'Ottawa le plus peuplé de sorte qu'une partie de la population doit être déplacée. Le quartier Baie à l'ouest est le mieux indiqué des quartiers adjacents auquel ajouter une population.

Autres modifications des limites

Quelques autres modifications mineures ou petits changements aux limites dans le secteur urbain ont été suggérés au cours de la phase deux des consultations dans les sondages reçus, les rencontres virtuelles et les présentations.

1. Déplacer le terrain des Gee-Gees du Q6-19 (Capitale) vers le Q6-17 (Rideau-Vanier). On a donné comme raisons que la limite entre les quartiers était meilleure (la rivière plutôt que l'autoroute 417) et que le secteur avait une association plus étroite avec les installations sportives situées directement au nord dans Rideau-Vanier. Dans la configuration des quartiers recommandée, le terrain des Gee-Gees est déplacé du Q6-19 au Q6-17. Il n'y a pas de résidents dans ce secteur.
2. La ligne de démarcation entre le Q6-17 (Rideau-Vanier) et le Q6-16 (Rideau-Rockcliffe), fondée sur les anciennes limites municipales de Vanier, traverse des cours arrière et ce faisant, est difficile à reconnaître. Dans la configuration des quartiers recommandée, afin d'établir des limites plus claires, des modifications sont apportées aux limites entre le Q6-16 et le Q6-17.

À l'est de la rivière Rideau, le tracé de la limite recommandée entre les Q6-16 et Q6-17 commence à l'avenue Beechwood, longe en direction est l'avenue Beechwood jusqu'au chemin Hemlock et suit le chemin Hemlock en direction est jusqu'au boulevard Saint-Laurent. Puis, il longe en direction sud le boulevard Saint-Laurent jusqu'au chemin de Montréal, puis en direction ouest, le chemin de Montréal jusqu'à la rue de l'Église, puis en direction sud, la rue de l'Église jusqu'à l'avenue McArthur. Après quoi, le tracé suit l'avenue McArthur en direction ouest jusqu'à la rivière Rideau. Ces modifications des limites font en sorte que certains secteurs passent du Q6-16 au Q6-17 et d'autres du Q6-17 au Q6-16. Au final, les populations changent très peu (il s'ajoute 50 personnes au Q6-16), mais les limites sont beaucoup plus claires.

6 Limites des quartiers recommandées

Cette section présente la carte de la configuration des quartiers recommandée, leurs limites et le tableau de la distribution des populations dans chaque quartier et des écarts par rapport à la population moyenne des quartiers. On y explique aussi en quoi le redécoupage recommandé respecte les critères de la représentation effective.

6.1 Carte des limites des quartiers recommandées / tableau répartissant les populations et illustrant les écarts

La carte de la configuration des quartiers recommandée est accessible en format PDF et fait partie de la carte interactive qui se trouve sur le [site Web du projet](#). Ces cartes, notamment la carte interactive, permettent de voir le détail des limites recommandées.

Les quartiers sont identifiés comme suit : RW suivi d'un numéro. Par exemple, RW-5 signifie quartier 5 recommandé. Comme dans le cas du système de numérotation des options, le système de numérotation des quartiers recommandés n'a pour fonction que de renvoyer à des quartiers en particulier dans le présent rapport. Si le Conseil adopte une nouvelle structure de quartiers pour Ottawa, il attribuera aux quartiers les numéros et les noms appropriés.

Recommended Ward Boundaries
Limites de quartiers recommandées
24 Wards / Quartiers

- Wards / Quartiers
- Greenbelt / Ceinture de verdure
- Roads / Rues
- Railway / Chemin de fer



Prepared by: Planning, Infrastructure and Economic Development Department,
 Conseil d'analyse, Technologie et Solutions
 Préparé par: Service de la planification,
 de l'infrastructure et de développement économique,
 Analyse géographique, technologie et solutions
 Octobre 2020 (version)



Ville d'Ottawa								
ELQ 2020 - Limites des quartiers recommandées								
Population projetée et écarts pour les années électorales								
Quartiers recommandés	2022		2026		2030		2034	
	Population	Écart	Population	Écart	Population	Écart	Population	Écart
Quartiers ruraux								
RW-1	38 278	-20,1 %	40 034	-16,4 %	41 806	-12,7 %	43 489	-9,2 %
RW -2	30 864	-35,6 %	33 293	-30,5 %	35 739	-25,4 %	38 112	-20,4 %
RW -3	27 419	-42,8 %	28 341	-40,8 %	29 272	-38,9 %	30 140	-37,1 %
Quartiers suburbains								
RW-4	50 504	5,4 %	52 751	10,1 %	55 018	14,9 %	57 169	19,3 %
RW-5	51 713	8,0 %	52 093	8,8 %	52 485	9,6 %	52 762	10,2 %
RW-6	41 366	-13,6 %	47 825	-0,2 %	54 322	13,4 %	60 714	26,8 %
RW-7	36 066	-24,7 %	44 143	-7,8 %	52 264	9,1 %	60 289	25,9 %
RW-8	52 580	9,8 %	53 215	11,1 %	53 863	12,4 %	54 394	13,6 %
RW-9	47 253	-1,4 %	53 615	11,9 %	60 017	25,3 %	66 300	38,4 %
RW-10	53 472	11,6 %	54 107	13,0 %	54 756	14,3 %	55 286	15,4 %
RW-11	41 058	-14,3 %	50 391	5,2 %	59 775	24,8 %	69 049	44,2 %
RW-12	49 187	2,7 %	54 819	14,4 %	60 485	26,3 %	66 032	37,9 %
Quartiers urbains								
RW-13	38 118	-20,4 %	39 606	-17,3 %	41 109	-14,2 %	42 525	-11,2 %
RW-14	46 936	-2,0 %	47 279	-1,3 %	47 633	-0,6 %	47 883	0,0 %
RW-15	49 924	4,2 %	50 424	5,3 %	50 935	6,3 %	51 336	7,2 %
RW-16	41 544	-13,3 %	43 407	-9,4 %	45 387	-5,2 %	47 272	-1,3 %
RW-17	48 780	1,8 %	50 628	5,7 %	52 393	9,4 %	54 047	12,8 %
RW-18	48 587	1,4 %	51 438	7,4 %	54 312	13,4 %	57 073	19,1 %
RW-19	42 091	-12,1 %	43 115	-10,0 %	44 152	-7,8 %	45 094	-5,9 %
RW-20	46 624	-2,7 %	50 748	5,9 %	54 901	14,6 %	58 943	23,1 %
RW-21	49 427	3,2 %	50 068	4,5 %	50 722	5,9 %	51 265	7,0 %
RW-22	42 940	-10,4 %	43 303	-9,6 %	43 677	-8,8 %	43 955	-8,2 %
RW-23	53 520	11,7 %	53 966	12,7 %	54 424	13,6 %	54 763	14,3 %
RW-24	51 906	8,4 %	53 206	11,1 %	54 522	13,8 %	55 722	16,3 %
Ville d'Ottawa Total	1 080 155		1 141 815		1 203 967		1 263 613	
La moyenne de la population des quartiers en 2026 - année de référence - est de 47 900								

6.2 Limites des quartiers recommandées et représentation effective

Comme indiqué, les six options ont toutes été élaborées de manière à atteindre la représentation effective. L'option 6 a été privilégiée tout à la fois par le public et les membres du Conseil et elle est devenue l'option préférée. Quelques modifications des

limites de l'option 6 qui avaient été suggérées ont été intégrées à la configuration recommandée. Comme dernière étape, il est sage d'examiner la configuration des quartiers recommandée sous le prisme de la représentation effective.

Lorsque l'on évalue dans quelle mesure la configuration des quartiers recommandée satisfait les principes de la représentation effective, il est important de se rappeler que la représentativité effective exige un équilibre entre plusieurs aspects. L'annexe A présente en détail les aspects de la représentation effective.

Il y aura toujours des concessions à faire de part et d'autre au chapitre de ces aspects. Ceux-ci fonctionnent tous à l'intérieur d'une certaine marge. Par exemple :

- On essaie de ne pas scinder les communautés d'intérêts. Par contre, cela ne veut pas dire que les collectivités qui ont l'habitude d'être dans un même quartier doivent nécessairement y demeurer.
- Dans la configuration recommandée, on vise à ce que la parité électorale soit de +/- 15 % en 2026. Cependant, il est accepté que l'écart dans les quartiers à croissance rapide soit plus élevé et qu'il soit moins élevé dans les quartiers ruraux.
- Les limites des quartiers devraient être claires et suivre des lignes de démarcation physiques faciles à reconnaître, ou bien naturelles ou bien construites. Bien qu'il y ait des exceptions, la configuration des quartiers recommandée tente d'utiliser des limites claires et ne dépend pas des anciennes limites municipales.
- La capacité de représentation est prise en compte dans le calcul de la parité électorale. Les quartiers aux enjeux plus complexes peuvent être plus petits, tandis que les quartiers plus homogènes peuvent être plus grands.
- La superficie des quartiers est un enjeu de premier plan dans le secteur rural d'Ottawa. Dans la configuration recommandée, les quartiers ruraux sont sous la cible du 15 % d'écart en matière de parité électorale afin de refléter leur taille géographique et de préserver la communauté d'intérêts rurale.
- Des changements ont été recommandés dans l'option 6 au nord de Cumberland afin de tenir compte de la communauté d'intérêts francophone.
- Beaucoup d'efforts ont été mis dans la configuration des quartiers recommandée afin de reconnaître l'histoire des quartiers. La plupart des quartiers n'ont pas changé. Les modifications des limites des quartiers, lorsqu'il y en a, visent surtout à répondre à leur croissance rapide.

Notre configuration des quartiers satisfait généralement les critères associés aux divers aspects de la représentation effective. Par contre, il arrive que ce ne soit pas entièrement le cas en raison de la géographie unique d'Ottawa et de ses modèles de croissance.

De nombreux commentaires reçus au sujet de l'option 6 durant la phase deux des consultations publiques témoignent seulement d'un refus du changement. La croissance démographique absolue d'Ottawa et les endroits où est survenue cette croissance depuis le découpage actuel des quartiers établi pour l'élection de 2006, dictent la nécessité de procéder à des changements afin de mettre à jour les limites des quartiers.

La configuration des quartiers recommandée présente une parité électorale appropriée pour 2026, l'année de référence de l'ELQ 2020. Dans les quartiers ruraux, l'écart est inférieur à 15 %, comme prévu. Dans les quartiers suburbains et urbains, tous les quartiers, sauf RW-13 (Beacon Hill-Cyrville), satisfont le critère de +/- 15 %. Le RW-13, comme on le voit dans le tableau des écarts, est en croissance et sera dans la marge du 15 % en 2030. En raison du schéma d'utilisation des terrains à l'extrémité sud du RW-13, le seuil de 15 % d'écart ne peut être atteint en 2026.

Dans le cadre de la configuration des quartiers recommandée, la représentation effective est atteinte sur l'ensemble du territoire d'Ottawa pour les trois prochaines élections au moins.

7 Considérations futures

L'Examen des limites des quartiers 2020 avait pour objet de recommander une configuration des quartiers qui durerait pour trois élections, voire pour quatre. On entreprend habituellement un examen des limites des quartiers parce qu'un aspect important de la représentation effective, à savoir la parité électorale, n'existe plus à cause de la croissance accélérée dans certains secteurs.

Dans notre configuration des quartiers, les écarts en matière de parité électorale sont plutôt acceptables jusqu'en 2030. Toutefois, en 2030, à cause de la croissance soutenue dans les quartiers des trois principaux secteurs suburbains, les écarts dépasseront 20 %. En 2034, les écarts dans six des neuf quartiers suburbains et dans un quartier urbain seront supérieurs à 20 % et parmi ceux-ci, cinq dépasseront 25 % d'écart. La configuration des quartiers recommandée conviendra jusqu'en 2030, mais un autre examen des limites des quartiers devrait être effectué pour l'élection de 2034

afin de tenir compte de la croissance continue prévue dans les secteurs suburbains de la ville.

ANNEXE A

Qu'est-ce que la représentation effective?

En général, l'expression « représentation effective » signifie que le vote d'une personne devrait avoir le même poids que celui d'une autre. Appliqué aux quartiers, le concept suggère que les quartiers devraient avoir une population de taille semblable. En pratique, dans le cadre d'un examen des limites des quartiers, pour atteindre la représentation effective, il faut concilier plusieurs aspects :

- **Parité électorale** : La population des quartiers doit être de taille semblable, mais pas identique, et elle doit se situer de 10 % à 15 % au-dessus ou en dessous de la population moyenne des quartiers. Les écarts peuvent être plus grands, mais seulement dans des cas exceptionnels, comme dans le cas du secteur rural d'Ottawa ou dans les quartiers à croissance rapide.
- **Limites naturelles et physiques** : Les limites des quartiers doivent être faciles à reconnaître. C'est pourquoi les limites naturelles, comme les rivières ou la Ceinture de verdure, et les limites physiques, comme les autoroutes, les voies ferrées et les artères sont de bons choix comme ligne de démarcation entre les quartiers.
- **Communautés d'intérêts sur le plan géographique** : À Ottawa, les secteurs comme le Glebe ou le village de Westboro et les secteurs commerciaux comme le marché By et la zone d'amélioration commerciale du village de Carp forment des communautés d'intérêts. Ainsi, lors du redécoupage des quartiers, il ne faut pas séparer les communautés contigües sur le plan géographique, sauf si elles sont tellement peuplées qu'elles doivent être scindées pour atteindre la parité électorale.
- **Intérêts des minorités** : Il faut prendre en compte les intérêts des minorités s'ils ont un lien avec l'emplacement géographique.
- **Histoire des quartiers** : Le découpage des quartiers devrait tenir compte, dans la mesure du possible, de leur histoire. Mais l'histoire d'un quartier ne peut prévaloir sur d'autres aspects importants, comme la parité électorale, les limites naturelles et physiques claires et les communautés d'intérêts.

- **Capacité de représentation** : On assimile souvent la capacité de représentation à la charge de travail du conseiller qui représente le quartier. Elle découle entre autres de la taille du quartier, du type et de la teneur des problèmes qu'on y rencontre, de sa croissance et de son développement et de la complexité des enjeux.
- **Superficie et forme des quartiers** : Tous les quartiers de la ville ne peuvent pas avoir la même superficie. Certains secteurs sont plus densément peuplés, et d'autres comptent plus d'espaces ouverts. Ottawa est unique à l'égard de cet aspect de la représentation effective en raison de sa grande portion rurale.
- **Croissance de la population** : On vise à ce que les résultats de l'Examen des limites de quartiers 2020 puissent être utilisés pour au moins trois élections municipales (2022, 2026 et 2030), et peut-être même une quatrième en 2034. L'élection de référence pour évaluer la représentation effective est celle de 2026. Cela permet de tenir compte des projections de croissance à Ottawa dans les calculs reliés aux limites de quartiers.
- **Concilier les divers aspects de la représentation effective** : Tous les aspects de la représentation effective doivent être pris en compte, mais ils n'ont pas tous la même valeur. Les plus importants sont la parité électorale, le respect des communautés d'intérêts et des limites de quartiers bien définies et cohérentes.



Ward Boundary Review 2020
Examen des limites de quartiers 2020



Limites de quartiers recommandées Rapport final

Annexe B

Le 13 novembre 2020

**Phase 2 des consultations - suggestions relatives à l'option 6
(combinées)**

Quartiers urbains	Suggestion	Mesure
6-13	Les projections tiennent-elles compte des projets d'aménagement dans la collectivité d'Eastway Gardens au nord du chemin Industrial? Devrait faire partie de Riverview Park (au sud du chemin Industrial)	Dans les projections; dans 6-13 pour des raisons de parité électorale.
6-13	Déplacez la collectivité d'Eastway Gardens vers 6-14.	Impossible pour des raisons de parité électorale.
6-13	La limite le séparant de 6-14 devrait être la voie ferrée du CN et non pas le chemin Industrial.	Le chemin Industrial est une meilleure ligne de démarcation.
6-14	La limite du chemin Industrial isole la collectivité d'Eastway Gardens; la collectivité ne devrait pas être divisée entre deux conseillers; utilisez plutôt l'autoroute 417 comme limite (c'est une limite naturelle).	La collectivité d'Eastway Gardens n'est pas scindée; l'autoroute 417 est la limite présentement; 6-13 a besoin de plus population pour des raisons de parité électorale.
6-14	La limite le séparant de 6-14 devrait être la voie ferrée, c'est une ligne de démarcation communautaire plus naturelle.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-15	Le chemin Hunt Club est une très bonne limite; l'aéroport devrait être dans ce quartier.	D'accord.

6-15	Le chemin Hunt Club n'est pas une bonne limite pour Windsor Park Village (au sud du chemin Hunt Club); placez la limite plus au nord ou au sud de la Ceinture de verdure.	Le chemin Hunt Club est une meilleure limite que la limite actuelle.
6-15	Windsor Park Village fait partie de la collectivité autour du chemin McCarthy; déplacez la limite vers la Ceinture de verdure ou le chemin Leitrim; le chemin Hunt Club ne devrait pas être utilisé comme limite (2).	Le chemin Hunt Club est une meilleure limite que la limite actuelle.
6-15	La collectivité de Kemp Park (au nord de Leitrim et à l'est de Conroy) est isolée; elle pourrait faire partie du quartier 6-8, mais c'est bien ainsi.	Le chemin Leitrim est une bonne limite.
6-16	Les limites le séparant de 6-17 devraient être mieux définies au sud du chemin de Montréal pour éviter que des voisins soient dans deux quartiers différents.	Les limites entre 6-17 et 6-16 ont été clarifiées.
6-16	Les limites devraient être plus naturelles; utilisez les limites de 2-16?	Les limites de l'option 2 ne s'appliquent pas à l'option 6.
6-16	Pourrait fournir de la population à 6-13.	La population de 6-16 est trop peu nombreuse.
6-16	Le quartier ne devrait pas entourer Vanier.	Les limites entre 6-17 et 6-16 ont été clarifiées.
6-16	La forme en fer à cheval de Vanier est étrange, mais elle a du sens; les	Les limites entre les quartiers 6-17 et 6-16 ont été clarifiées.

	limites dans les cours arrière ne sont pas un problème si grave que ça.	
6-16	Les collectivités d'Overbrook et de Vanier ne devraient pas être ensemble; trop difficile à gérer pour un seul conseiller municipal.	D'accord.
6-17	Le tracé des limites devrait suivre les rues principales, comme l'avenue Beechwood; les limites actuelles causent des problèmes; utilisez la rue Donald ou l'avenue McArthur dans le sud du quartier.	Les limites entre les quartiers 6-17 et 6-16 ont été clarifiées.
6-17	Le tracé de la limite pourrait suivre l'avenue McArthur (2), mais nous séparerait d'un parc.	D'accord; les limites du quartier ne nuisent pas à l'utilisation du parc.
6-17	La limite est de Vanier est la promenade Aviation; mais l'hôpital Montfort devrait être dans Vanier.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; la promenade Aviation était la limite dans les options 2, 3 et 4; l'hôpital est situé trop à l'est.
6-17	La promenade Aviation est une grosse ligne de démarcation; à l'ouest, le secteur est urbain et à l'est, il est suburbain.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; la promenade Aviation était la limite dans les options 2, 3 et 4.
6-17	Vanier devrait se situer à l'est de la rivière, au sud de Beechwood/Hemlock et à l'ouest de la promenade Aviation (inclure Overbrook).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; la promenade Aviation était la limite dans les options 2, 3 et 4.
6-17	Le village Robinson devrait faire partie de 6-17 et non de 6-19.	D'accord.

6-17	Au parc Robinson et au terrain des Gee Gees, l'autoroute 417 n'est pas une grosse ligne de démarcation; utilisez plutôt la rivière.	D'accord.
6-18	La section sud-est du triangle du centre-ville devrait demeurer dans 6-18 et ne pas être déplacée vers le 6-19.	Pas de modifications des limites de 6-18.
6-19	L'association communautaire de Riverview Park veut que la collectivité demeure dans 6-19.	Pas de modifications des limites de 6-19.
6-19	Le secteur à l'est de l'O-Train, au sud de l'autoroute 417 et à l'ouest des plaines Lebreton devrait être dans 6-19 et non dans 6-18.	Pas de modifications des limites de 6-18.
6-19	Réduisez-le en lui retirant son secteur le plus au sud.	La taille de la population de 6-19 est inférieure à la population moyenne des quartiers.
6-20	Du point de vue de la ZAC de Wellington-Ouest, seul ce tracé fonctionne.	D'accord.
6-20	Seul ce tracé fonctionne pour Hintonburg; ne doit pas être réparti dans deux quartiers (2).	D'accord.
6-20	L'avenue Denbury est la limite de l'association communautaire de Westboro (deux rues à l'ouest de	La limite le séparant de 6-24 a été modifiée pour devenir

	l'avenue Broadview) jusqu'à la rivière (3).	l'avenue Denbury au sud du chemin Richmond.
6-20	L'avenue Denbury devrait demeurer dans Kitchissippi.	La limite le séparant de 6-24 a été modifiée pour devenir l'avenue Denbury au sud du chemin Richmond.
6-20	Remplacez l'avenue Broadview par l'avenue Denbury en tant que limite.	D'accord.
6-20	L'avenue Golden serait peut-être une meilleure limite; elle sépare des secteurs désignés R1 et R3; elle est à l'extrémité ouest de la ZAC de Westboro. À explorer : de l'avenue Golden au chemin Richmond, à l'ouest au-delà de l'édifice de Rogers TV et au nord jusqu'à la rivière.	Ferait en sorte que la population de 6-24 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Placez le secteur du parc McKellar dans 6-24; le chemin Woodroffe pourrait peut-être être la limite (4).	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Laissez le secteur du parc McKellar dans ce quartier (33)	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Le secteur du parc McKellar devrait demeurer dans 6-20; le secteur a des liens vers l'est et non vers l'ouest.	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Le secteur du parc McKellar connaît les mêmes enjeux que Westboro, mais l'avenue Broadview en tant que ligne de démarcation convient.	La limite le séparant de 6-24 a été modifiée pour devenir l'avenue Denbury au sud du chemin Richmond.
6-20	Le secteur de l'avenue Churchill au chemin Sherbourne est une même communauté (2).	En faisant du chemin Sherbourne la limite, 6-20 deviendrait trop peuplé.

6-20	Ne changez pas la limite actuelle à l'ouest; conservez les secteurs du parc McKellar, de McKellar Heights et de Westboro ensemble (4).	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Le secteur de McKellar Heights devrait demeurer dans Kitchissippi.	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Les secteurs du parc McKellar et de McKellar Heights devraient demeurer ensemble.	D'accord; les deux dans 6-24.
6-20	Gardez les secteurs du parc McKellar et de McKellar Heights dans Kitchissippi (36)	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Gardez le pré du parc McKellar dans Kitchissippi	Ne peut pas être séparé du parc McKellar.
6-20	Le chemin Sherbourne devrait demeurer la ligne de démarcation (7); un édifice sur le chemin Richmond appartient à la ZAC du village de Westboro.	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Prolongez le chemin Sherbourne comme limite jusqu'à la promenade SJAM.	Le chemin Sherbourne n'est plus la limite le séparant de 6-24.
6-20	Conservez la limite actuelle le séparant de 6-24; selon le Recensement de 2016, il y a plus d'habitants dans le quartier Baie que dans le quartier Kitchissippi.	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Conservez le secteur des avenues Dovercourt et Fraser dans Westboro et Hintonburg.	Le secteur demeure dans 6-20.

6-20	Ne déplacez pas le 727, chemin Richmond dans un quartier suburbain (2).	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Ne déplacez pas le Continental [sur l'avenue Cleary] dans le quartier Baie (4).	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Ne séparez pas le Continental du secteur du parc McKellar.	D'accord; les deux dans 6-24.
6-20	Prolongez la limite de l'avenue Broadview tout droit vers le nord (2).	L'avenue Broadview n'est plus la limite le séparant de 6-24.
6-20	L'avenue Broadview scinde une collectivité en deux (2).	L'avenue Broadview n'est plus la limite le séparant de 6-24.
6-20	La limite le séparant de 6-24 devrait se trouver au pré Rochester (les immeubles commerciaux et résidentiels à l'est du pré sont reliés à la ZAC de Westboro).	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Ne séparez pas Tay, Dominion, Berkeley et Roosevelt.	D'accord.
6-20	Ne modifiez pas les limites actuelles de Kitchissippi.	Ferait en sorte que la population de 6-20 deviendrait trop nombreuse.
6-20	Le secteur de l'hôpital Civic devrait demeurer ici (2).	Il demeure dans 6-20
6-20	Les secteurs de Hintonburg, de Mechanicsville et de l'hôpital Civic devraient demeurer avec le reste de Westboro.	Le secteur du parc McKellar se trouve maintenant dans 6-24 pour des raisons de parité électorale.

6-20	Les secteurs de Hintonburg et de Mechanicsville doivent demeurer ensemble dans le même quartier (2).	Les deux demeurent dans 6-20.
6-20	La limite à l'est pourrait se rendre jusqu'aux rues Preston ou Booth (mais pas jusqu'au centre-ville).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; pas de modifications dans 6-18.
6-21	Ajoutez le secteur de l'autoroute 417, de l'avenue Maitland et du sentier de la CCN (parc industriel de Carlington).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-21	Réévaluez le découpage jusqu'au chemin Albion à l'est l'O-Train; conservez les secteurs au sud du chemin Hunt Club si nécessaire sur le plan de la population.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible. Le chemin Hunt Club est une bonne limite.
6-21	La collectivité de Carlington a plus sa place dans 6-20 ou 6-22.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-23	La communauté juive réside dans 6-23 autour de la promenade CentrepoinTE; la synagogue est dans 6-22; il faut traverser le pont ferroviaire pour se rendre à la synagogue.	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; aucune limite efficace n'a été trouvée.
6-23	La collectivité de Bells Corners devrait demeurer dans le quartier Collège; ses habitants ne s'identifient pas au quartier Baie.	La collectivité de Bells Corners demeure dans 6-23.

6-23	La collectivité de Bells Corners devrait être dans 6-24 avec la plage Crystal (2).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-23	La collectivité de Bells Corners devrait passer au quartier Baie (4).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-23	Intégrez 6-23 et 6-24 puisqu'il n'y aura plus de développement.	Le quartier qui résulterait de cette intégration serait trop peuplé.
6-23	Intégrez le quartier Collège et le secteur au nord du Queensway.	Le quartier qui résulterait de cette intégration serait trop peuplé.
6-23	La collectivité de Crestview devrait demeurer avec celle de Cityview (entre la promenade Meadowlands et le chemin Baseline) (St.Claire Gardens)	La collectivité de Crestview demeure dans 6-23.
6-24	Le côté est de l'avenue Cleary ne devrait pas être dans le quartier Baie.	Les deux côtés de l'avenue Cleary se trouvent maintenant dans 6-24.
Quartiers suburbains		
<i>Ottawa-Est</i>		
6-4	Déplacez la limite le séparant de 6-5 vers l'ancienne limite municipale entre Cumberland et Gloucester.	Les limites séparant 6-4 et 6-5 ont été modifiées en raison de l'expansion de 6-4 vers l'est.

6-4	Les secteurs de Convent Glen (à l'ouest du ruisseau Bilberry) et d'Orléans Woods (à l'est du ruisseau Bilberry) forment une seule association maintenant; ils sont séparés par le ruisseau, mais pourraient également être deux associations distinctes; les deux pourraient être déplacés dans 6-5.	Les deux sont présentement dans 6-5.
6-4	Ajoutez le secteur de Convent Glen Nord à 6-5.	Il est dans 6-5.
6-4	Le secteur au nord du quartier Innes jusqu'à la rivière devrait faire partie de 6-4 (le village de Cumberland est essentiellement Orléans-Est).	Le secteur au nord de Wilhaven est intégré à 6-4.
6-4	Le quartier Orléans devrait obtenir le secteur est de la ville.	Le secteur au nord de Wilhaven est intégré à 6-4.
6-4	Étendez-le jusqu'à la limite est d'Ottawa; peut-être faire du chemin Innes ou du parc Beaton sa limite au sud; aucune population à l'est du chemin Dunning; le village de Cumberland serait ainsi intégré au quartier Orléans; il faudrait peut-être déplacer la collectivité d'Orléans Woods dans 6-5.	Le secteur au nord de Wilhaven est intégré à 6-4.
6-4	Étendez 6-4 le long du quartier Innes jusqu'à l'extrémité est d'Ottawa.	Le secteur au nord de Wilhaven est intégré à 6-4.
6-4	Déplacez la limite sud de 6-4 et de 6-5 au boulevard Brian-Coburn; éliminez 6-6; utilisez le chemin Tenth Line comme limite est; laissez le	Aurait pour effet de scinder le nouveau quartier suburbain.

	secteur au sud du boul. Brian-Coburn dans le quartier Cumberland.	
6-5	Si on modifie 6-5, la rue Champlain serait une bonne limite pour le séparer de 6-4 au nord de l'autoroute 174.	D'accord.
6-5	Déplacez la collectivité de Blackburn Hamlet dans le 6-13 (2).	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible.
6-6	Créez l'équilibre entre les intérêts urbains et suburbains en déplaçant la limite ouest du quartier dans le secteur urbain et en faisant passer une petite partie de la population suburbaine dans le secteur rural de Cumberland.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-6	Devrait être étendu à l'est pour inclure le secteur rural.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-6	Étendez 6-6 jusqu'à la limite est d'Ottawa et au sud, le long de la ligne ferroviaire du CN jusqu'à l'extrémité est d'Ottawa.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-6	Utilisez la limite modifiée de 6-4 (voir précédemment) en tant que limite nord; conservez les limites de l'option 6, mais utilisez comme limite sud le chemin Tenth Line jusqu'au chemin Smith, du chemin Smith jusqu'au chemin Milton, du chemin Milton jusqu'au chemin Russell, du	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.

	chemin Russell jusqu'au chemin Canaan. Ou tracez la limite nord-ouest dans la Ceinture de verdure au sud de Dolman Ridge.	
6-6	Ajoutez le secteur au nord de la route 28 jusqu'à la route 30 (Innes).	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-6	Intégrez le village de Greely dans ce quartier	Le village de Greely est trop éloigné.
6-6	La limite sud devrait être la limite du secteur urbain au sud du chemin Wall, entre les chemins de la Mer Bleue et Tenth Line.	Le secteur ne sera pas aménagé dans les limites de l'échéancier de l'examen.
<i>Ottawa-Sud</i>		
6-7	La limite sud est appropriée.	D'accord.
6-8	La limite le séparant de 6-9 devrait être le chemin Greenbank à partir du chemin Fallowfield jusqu'au chemin Barnsdale; des collectivités faciles à définir comme Stonebridge, Longfields.	Soulève un important enjeu en matière de parité électorale dans les limites de l'échéancier de l'examen.
6-9	La limite le séparant de 6-8 devrait être en ligne droite vers le sud, le long de l'actuel chemin Greenbank à partir du chemin Fallowfield jusqu'à la rivière; autrement, 6-9 possède toutes les installations communautaires (2); ensuite, faites	Soulève un important enjeu en matière de parité électorale dans les limites de l'échéancier de l'examen.

	passer le triangle du chemin Greenbank, de la voie ferrée et du chemin Fallowfield au 6-9.	
6-9	Pourquoi la promenade Moody n'est-elle pas sa limite ouest?	L'option 6 conserve les limites actuelles lorsque possible; l'autoroute 416 est une bonne limite.
<i>Ottawa-Ouest</i>		
6-10	La rivière Carp devrait demeurer la limite le séparant de 6-11 (nombreux).	L'option 6 utilise la rivière Carp comme limite et conserve les limites de Kanata-Sud.
6-10	Peut-être remplacer la limite de la rivière Carp à l'ouest par les chemins Hurdman (?) et Iber.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	Le chemin Iber devrait être la limite séparant 6-10 de 6-11.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	La limite ouest devrait être le chemin Huntmar.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	Inclure la place Walmart de Fernbank dans Kanata-Sud (2).	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	Utilisez comme limite la rivière Carp jusqu'à la promenade Palladium, à l'ouest jusqu'à la promenade Huntmar, au nord de la promenade Huntmar jusqu'à l'autoroute 417, et à l'est jusqu'à la rivière Carp.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	Remplacez la promenade Terry-Fox comme limite ouest par l'avenue Robert-Grant le long de la rue Abbott-	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.

	Est jusqu'aux chemins Iber et Huntmar.	
6-10	Conservez la promenade Terry-Fox comme limite à l'ouest.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-10	Pourrait inclure le secteur de Bells Corners et le village de Fallowfield dans Kanata-Sud.	L'option 6 conserve les limites actuelles de Kanata-Sud.
6-12	Créez un nouveau quartier au sein de Kanata.	Il n'y a pas suffisamment de population pour rajouter un quartier dans Kanata.
6-12	Y ajouter le secteur du chemin Huntmar, de l'autoroute 417, de la rivière Carp et de Maple Grove actuellement dans 6-11 (a des liens avec le parc industriel de Kanata-Nord).	L'autoroute 417 est une bonne limite.
6-12	L'ancien chemin Carp est logique en tant que limite.	La zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord a été ajoutée à 6-12.
6-12	La zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord devrait être dans 6-12.	D'accord.
Quartiers ruraux		
6-1	Ne touchez pas au quartier Osgoode et reconfigurez le quartier Cumberland.	Le quartier Cumberland a été reconfiguré dans une certaine mesure.

6-1	Trop grande superficie; déplacez dans le secteur suburbain de Cumberland ou d'Orléans le secteur au nord de l'ancienne ligne ferroviaire (au sud de Navan jusqu'à la limite d'Ottawa); les résidents de Navan s'identifient à Orléans.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Répartissez la population rurale de Cumberland dans Orléans et Cumberland.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	L'intégration d'Osgoode au secteur rural de Cumberland est la bonne chose à faire.	C'est ce que fait l'option 6.
6-1	Les limites de ce quartier et des autres quartiers ruraux tiennent la route.	D'accord.
6-1	Intégrez Cumberland dans Orléans.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Le village de Cumberland est francophone et s'identifie beaucoup plus à Orléans (6-4) qu'au secteur rural.	D'accord; 6-4 a été étendu vers l'est.
6-1	La limite sud du village de Cumberland est la promenade Wilhaven.	D'accord.
6-1	Avoir trois quartiers semi-ruraux chevauchant Orléans, Innes et Cumberland.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Devrait intégrer les secteurs suburbain et rural de Cumberland afin de ne pas diminuer la voix rurale	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.

	au Conseil, d'éviter que la voix rurale de Cumberland soit dominée par Osgoode et de sauvegarder la communauté d'intérêts francophone dans l'est d'Ottawa.	
6-1	Divisez en deux ce quartier pour qu'il y ait 4 conseillers ruraux.	La population du secteur rural de Cumberland n'est pas assez nombreuse.
6-1	Réunissez les quartiers 20 et 21 actuels.	La population deviendrait trop nombreuse.
6-1	Laissez les limites d'Osgoode et les autres limites rurales telles qu'elles sont; créez quatre quartiers ruraux (2).	Soixante-quinze pour cent de la population de Cumberland est déjà suburbaine et a besoin de son propre quartier; la population rurale restante n'est pas assez nombreuse.
6-1	Divisez à nouveau Osgoode et Cumberland en deux secteurs géographiques ruraux.	Soixante-quinze pour cent de la population de Cumberland est déjà suburbaine et a besoin de son propre quartier; la population rurale restante n'est pas assez nombreuse.
6-1	Retirez à ce quartier ses secteurs urbains au nord et rajoutez-les au quartier situé à l'ouest.	D'accord.
6-1	Créez un quartier Cumberland incluant les collectivités de Carlsbad Springs, Vars, Sarsfield, Navan, French Hill, Cumberland Estates, Cumberland Village, Bearbrook, Leonard et Cardinal Creek.	La population ne serait pas assez nombreuse

6-1	Retirez le secteur rural de Cumberland et ajoutez-le à 6-6 (2).	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Greely devrait être ajouté à Manotick; puis fusionnez Osgoode et Cumberland.	Ferait en sorte que la population de 6-2 deviendrait trop nombreuse.
6-1	Envisagez de déplacer Manotick dans 6-1, puis déplacez la partie nord-est de 6-1 dans Cumberland; Greely interagit avec Manotick.	Ferait en sorte que les populations de 6-2 et de Cumberland ne seraient pas assez nombreuses.
6-1	Créez un quartier rural comme suit : Le chemin Frank-Kenney vers l'est jusqu'au chemin Canaan, sud jusqu'à l'autoroute 417 et le chemin Marionville (au sud du village de Vars), et ouest jusqu'à la rue Bank (route 31).	Aurait pour effet de créer deux petits quartiers ruraux dans Osgoode et Cumberland.
6-1	Navan devrait se trouver avec Orléans (2) et Cumberland.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Modifiez sa limite nord-est pour suivre la ligne ferroviaire du CN jusqu'à la limite est d'Ottawa.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-1	Pourquoi ne pas ajouter la partie rurale de Cumberland à Russell (2)?	À l'extérieur de la ville d'Ottawa.
6-2	La rivière est une bonne limite entre 6-2 et 6-1.	D'accord.
6-2	Le chemin Barnsdale est une bonne limite le séparant de 6-9.	D'accord.

6-2	Ajoutez Findley Creek à Osgoode et divisez les quartiers dans l'est en trois quartiers d'Orléans.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-2	Déplacez Manotick dans Osgoode et ne touchez pas à Cumberland (2).	La rivière est une bonne limite; il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-2	Manotick devrait être relié à 6-7.	Il ne convient pas de mélanger les populations suburbaines et rurales.
6-2	Manotick devrait être déplacé dans un quartier suburbain; le secteur n'est plus rural.	Selon le Plan officiel de la Ville, Manotick est un village rural.
6-2	Ajoutez Manotick à Osgoode; étendez les limites de Cumberland jusqu'à la route 31.	La population du secteur rural de Cumberland ne serait toujours pas assez nombreuse.
6-2	Séparez 6-1 et 6-2 par la route 31 plutôt que par la rivière des Outaouais.	La population du secteur rural de Cumberland ne serait toujours pas assez nombreuse.
6-2	La limite de la route 31 convient, mais elle couperait Metcalfe qui est associé de près à Greely et Osgoode.	Dans l'option 6, Greely et Metcalfe sont dans le même quartier.
6-2	Ajoutez les villages d'Osgoode et de Greely; et déplacez le reste du quartier d'Osgoode dans Cumberland.	Ferait en sorte que la population de 6-2 deviendrait trop nombreuse.
6-2	Manotick a beaucoup de liens avec Richmond.	Les deux sont dans le même quartier dans l'option 6.
6-2	Manotick est séparé en deux en aval de la rivière (nous vivons du côté	La rivière est une bonne limite.

	est); mêmes inquiétudes des deux côtés de la rivière.	
6-3	La zone d'expansion urbaine de Kanata-Nord ne devrait pas être ici, elle devrait être dans 6-12.	D'accord.
6-3	Intégrez le village de Carp le long du chemin Carp (y compris le chemin March) jusqu'à l'autoroute 417 dans le secteur suburbain adjacent.	Le village de Carp est trop loin.
6-3	Ajoutez-y Ashton et Munster qui se trouvent dans 6-2.	Les deux villages sont trop loin.
6-3	Combinez 6-3 et 6-2 [plutôt que le secteur rural de Cumberland et Osgoode].	La population deviendrait trop nombreuse.
6-3	Le déplacement du parc industriel de Westbrook de 6-2 à 6-3 est une bonne idée; son accès est plus facile dans 6-3 que dans 6-2.	D'accord.